



Contrat d'Education Canine – Trouble du Comportement

Tel : 06 81 54 13 73
Siret : 97969948500012

Souscripteur Nom Prénom Téléphone
Adresse

Chien M/F Nom Race Catégorie LOF
Puce N° Vétérinaire
Problème Thérapie

Type de forfait	Pour la somme de
Ces séances devront être prises dans un délai de	Du / / au / /
Passé ce délai, ces séances ne seront plus valables. Les règlements en plusieurs fois seront effectués par chèques dès la signature du contrat.	
<input type="checkbox"/> Je renonce à mon droit de rétractation de 14 jours (article L221-18 du code de la consommation), afin de commencer la thérapie dès ce jour.	

Une fréquentation régulière est demandée aux clients, ceci afin d'assurer l'évolution du problème de l'animal.

Si l'éducateur ne peut suivre l'animal régulièrement, il se laisse la possibilité de le refuser aux promenades éducatives car son comportement pourrait nuire au bon déroulement de celles-ci ou tout simplement de mettre fin à ce contrat.

Tout contrat souscrit à *O.B. Canine* ne pourra être remboursé passé le délai de 14 jours ou si les séances ont commencées.

Si de mauvaises conditions météorologiques rendent impossible le déroulement de la séance, l'éducateur pourra annuler la séance, qui sera reportée à une date ultérieure déterminée d'un commun accord avec le client.

En cas d'empêchement, le client s'engage à prévenir 48 heures avant chaque séance l'éducateur. Au cas où il n'aurait pas été prévenue, la séance ne serait pas reportée.

O.B. Canine est assuré contre les risques découlant de l'éducation : CANI ASSUR CONTRAT N° 64214368. Cette assurance couvre tout type de chien, y compris les chiens catégorisés. Malgré toutes les précautions prises, l'animal pourrait se blesser lors d'un exercice inhérent à l'éducation ; *O.B. Canine* ne sera nullement responsable des conséquences de cet accident. De même pendant le déroulement d'une séance, le propriétaire est responsable de la bonne tenue de son chien. Etant donné qu'il vous aura été enseigné les méthodes de maîtrises et de sanctions pour votre animal, *O.B. Canine* ne sera nullement responsable en cas d'accident causé par les heurts entre chiens ; cependant, CANI ASSUR prendra en charge les frais vétérinaires engagés pour les soins nécessaires.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon de la part du ou des propriétaires, de déménagement du propriétaire, de dépassement du délai, ou toutes autres causes non inhérentes à *O.B.Canine*. Le contrat reste valable pour un autre chien, appartenant à la famille.

J'autorise *O.B.Canine* à un droit à l'image, à l'exploitation, à l'utilisation et à la diffusion de photos et vidéo de vous et votre chien pendant vos séances ainsi que toute autre activité liée à *O.B. Canine*.

La Jurisprudence rappelle que l'éducateur canin est tenu d'obligation de moyens : il doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour donner satisfaction au propriétaire de l'animal. Il a également obligation d'informer sur les méthodes qui vont lui être appliquées. En aucun cas, on ne pourra exiger un résultat absolu, puisqu'il s'agit d'un être vivant dont les réactions restent imprévisibles. L'éducateur applique des méthodes qui font leurs preuves dans de nombreux cas, mais, malheureusement pouvant échouer dans d'autres.

Ce contrat inclus également l'accès aux promenades éducatives pendant la période d'éducation. Les lieux de promenades seront définis pas l'éducateur au plus tard 48 heures avant le rendez-vous. *O.B.Canine* propose un service de déplacement de l'animal du domicile au lieu de promenade, facturé 25 euros par prise en charge.

Je reconnais m'engager dans un forfait qui comprend une partie théorique indissociable d'une partie pratique, les deux étant nécessaires au problème de mon chien.

Fait à _____ **le** _____

Signature du propriétaire :
(Nom et mention « lu et approuvé »)

Signature de Mme Minaudo Mélissa :
Gérante *O.B.Canine*

Tel : 06 81 54 13 73
Siret : 97969948500012





Contrat Promenade Educative – Promenade Sportive

Tel : 06 81 54 13 73
Siret : 97969948500012

Souscripteur Nom Prénom Téléphone
Adresse

Chien M/F Nom Race Catégorie LOF
Puce N° Vétérinaire
Castré / Stérilisé

Type de forfait	Pour la somme de
Les promenades devront être prises dans un délai de	Du / / au / /
Passé ce délai, ces séances ne seront plus valables. Les règlements en plusieurs fois seront effectués par chèques dès la signature du contrat.	
<input type="checkbox"/> Je renonce à mon droit de rétractation de 14 jours (article L221-18 du code de la consommation), afin de commencer la thérapie dès ce jour.	

Tout contrat souscrit à *O.B. Canine* ne pourra être remboursé passé le délai de 14 jours ou si les séances ont commencées.

Si de mauvaises conditions météorologiques rendent impossible le déroulement de la séance, l'éducateur pourra annuler la promenade, qui sera reportée à une date ultérieure déterminée d'un commun accord avec le client.

En cas d'empêchement, le client s'engage à prévenir 48 heures avant chaque séance l'éducateur. Au cas où il n'aurait pas été prévenue, la séance ne serait pas reportée.

O.B. Canine est assuré contre les risques découlant de l'éducation : CANI ASSUR CONTRAT N° 64214368. Cette assurance couvre tout type de chien, y compris les chiens catégorisés. Malgré toutes les précautions prises, l'animal pourrait se blesser lors d'un exercice inhérent à l'éducation ; *O.B. Canine* ne sera nullement responsable des conséquences de cet accident. De même pendant le déroulement d'une séance, le propriétaire est responsable de la bonne tenue de son chien. Etant donné qu'il vous aura été enseigné les méthodes de maîtrises et de sanctions pour votre animal, *O.B. Canine* ne sera nullement responsable en cas d'accident causé par les heurts entre chiens ; cependant, CANI ASSUR prendra en charge les frais vétérinaires engagés pour les soins nécessaires.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon de la part du ou des propriétaires, de déménagement du propriétaire, de dépassement du délai, ou toutes autres causes non inhérentes à *O.B. Canine*. Le contrat reste valable pour un autre chien, appartenant à la famille.

J'autorise *O.B. Canine* à un droit à l'image, à l'exploitation, à l'utilisation et à la diffusion de photos et vidéo de vous et votre chien pendant vos séances ainsi que toute autre activité liée à *O.B. Canine*.

La Jurisprudence rappelle que l'éducateur canin est tenu d'obligation de moyens : il doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour donner satisfaction au propriétaire de l'animal. Il a également obligation d'informer sur les méthodes qui vont lui être appliquées. En aucun cas, on ne pourra exiger un résultat absolu, puisqu'il s'agit d'un être vivant dont les réactions restent imprévisibles. L'éducateur applique des méthodes qui font leurs preuves dans de nombreux cas, mais, malheureusement pouvant échouer dans d'autres.

Les lieux de promenades seront définis pas l'éducateur au plus tard 48 heures avant le rendez-vous.

O.B. Canine propose un service de déplacement de l'animal du domicile au lieu de promenade, facturé 25 euros par prise en charge.

Fait à le

Signature du propriétaire :
(Nom et mention « lu et approuvé »)

Signature de Mme Minaudo Mélissa :
Gérante *O.B. Canine*

Tel : 06 81 54 13 73
Siret : 97969948500012

